

**Procès-verbal de la réunion du
Conseil de la vie sociale des Résidences MAREVA
le 14 octobre 2024 à la Résidence Le Parc du Carmel**

Membres présents :

- Représentants des résidents :

- Madame LAGNIER Renée-Paule
- Monsieur LAUDRIN Gilles
- Madame LE BOT Renée
- Madame MORVAN Renée
- Monsieur RAUT Marcel
- Madame RAVACHE Paulette
- Madame THILLOU Eliane

- Représentants des familles :

- Monsieur GUILLEVIC Hervé
- Monsieur LE BIHAN Philippe
- Madame RISPE Catherine

- Représentant du personnel

- Madame LOUIS Yvonne

Assistaient également à la réunion :

- Madame LECUYER Marie (Directrice)
- Madame BOULIO Mathilde (Infirmière Coordinatrice)
- Madame CORLAY Catherine (Animatrice - Parc du Carmel)
- Madame NOEL Lăetitia (Animatrice - Nymphéas)
- Madame TAMRABET Florence (Animatrice - Parc Er Vor)
- Monsieur GUILLEMET Régis (Animateur - Oréades)
- Madame COULON Catherine (Administration)

Approbation du dernier Procès-Verbal

Madame LECUYER accueille et remercie les membres présents.

Lætitia interroge sur l'information faite aux familles sur les dates des CVS. Il pourrait être intéressant d'envoyer une invitation par mail aux référents des résidents avant chaque réunion afin d'informer toutes les nouvelles familles.

Florence apporte une précision sur les sorties en minibus. Elle indique que le nombre de résidents concernés à chaque sortie est plutôt de 4 à 5 personnes pour 2 accompagnateurs en raison de la dépendance plus importante et du nombre de personnes en fauteuil. Ces sorties demandent beaucoup de manutention et un aménagement des places disponibles par le service technique de l'établissement en ôtant des fauteuils fixes pour permettre le passage d'un fauteuil électrique. Madame LECUYER fait remarquer que des véhicules plus récents seraient peut-être plus adaptés et Monsieur LAUDRIN confirme utiliser les services de Mobicéo sans difficulté particulière. Une subvention permettant l'achat d'un minibus pourrait être faite lors d'un appel à projet par la Fondation des Hôpitaux de France. Elle va faire le point avec le service animation et fera un retour lors d'un prochain CVS sur les possibilités d'aides financières pour l'achat d'un véhicule.

Le compte-rendu du CVS du 19 avril 2024 n'appelle pas d'autre remarque, **il est approuvé à l'unanimité.**

Présentation de la charte de Parc Er Vor

Une réflexion en équipe sur les valeurs qui guident la résidence Parc Er Vor a été menée initiée par Madame GUILLET-BURAI, élève directrice, en stage dans l'établissement. La charte établie est affichée à l'entrée de la résidence et Madame LECUYER précise qu'il s'agit de la philosophie de Parc Er Vor.

Monsieur LAUDRIN approuve la charte qui respecte le résident en faisant remarquer qu'il n'est pas facile de prendre la décision d'entrée en EHPAD.

Présentation du nouveau logo

Un nouveau logo plus moderne a été travaillé par Océane ROUX actuellement en formation par alternance au service des Ressources Humaines. Les 4 branches représentent les 4 résidences avec un mouvement vers l'avant et l'avenir. La couleur bleue représente la mer et le Morbihan, le vert la nature et le bien-être, le terracotta est une couleur chaleureuse et le beige fait penser à la plage.

Point restauration

Depuis le début de l'année, la société Ansamble livre les repas au Parc du Carmel mais avec un niveau de satisfaction très médiocre malgré des efforts effectués pour améliorer les plats proposés. Catherine, animatrice, précise que les repas à thème sont appréciés mais qu'il n'y a pas d'amélioration à long terme.

Monsieur RAUT fait remarquer qu'il ne faut pas confondre les goûts de chacun et la qualité des plats car les repas sont globalement appréciés à la résidence Les Nymphéas. Monsieur LAUDRIN précise qu'il mange à satiété.

Le contrat avec Ansamble sera arrêté en fin d'année et le SILGOM sera le prestataire restauration à partir de janvier 2025 sur l'ensemble des Résidences MAREVA. Le SILGOM travaille sur le manger main en EHPAD pour les résidents ayant des troubles et ne pouvant plus utiliser des couverts. Madame LECUYER a demandé à un représentant du SILGOM d'assister au prochain CVS pour un échange avec les résidents et les familles.

Point animation

Les animatrices et l'animateur reviennent sur les animations passées en précisant que les projets sont souvent communs mais qu'ils peuvent également être individuels.

- La fête des 20 ans de Parc Er Vor,
- La fête de la musique aux Oréades,
- Le centenaire de Madame LOUETTE, résidente au Parc du Carmel, la fête des anniversaires,
- Un échange sur les souvenirs de rentrée scolaire avec Radio Sainte Anne,
- La confection de couronnes de fleurs,
- La musique avec la borne musicale et le récital de piano une fois par mois à Meucon,
- Les échanges intergénérationnels avec les écoles Nicolazic et Jehanne d'Arc,
- Les ateliers pâtisseries et les fontaines au chocolat avec le Silgom,
- Les repas moules-frites, les grillades, les pique-niques à la Vraie Croix, à Conleau, la dégustation de glaces sur le port de Vannes, la sortie crêperie à Brandivy, les sorties à Arzon, à Damgan, à l'île Tascon, à Carnac, au château de Josselin,
- L'exposition interactive à l'hôtel de Limur sur le Néolithique en Morbihan, les expositions au kiosque sur le port de Vannes,
- Les repas à thème « les Hauts-de-France avec le Silgom et le repas automnal avec Ansamble,
- La médiation animale,
- Les jeux de ballon, les ateliers de gymnastique, le parcours santé, les activités vélo trainer,
- Le repas des aînés proposé par la ville de Vannes au Parc Chorus,
- Les olympiades inter-résidences à Parc Er Vor, les olympiades avec le réseau ANIMASAVAT à Saint Avé avec la participation de 11 EHPAD, l'élection de Miss et Mister maison de retraite avec la participation de joueurs du Rugby Club de Vannes,
- Les spectacles avec Dimitri, la belle équipe, Philippe Caltagirone, la danse Country,
- Les guinguettes avec Régis, deux jeunes remplaçants pour une animation musicale,
- Les interventions régulières par les Blouses Roses et la VMEH,
- Les lotos organisés par les équipes avec les familles dans le patio, les jeux de société,
- La participation de M. RAUT au départ de la flamme olympique à Ménimur,
- Différentes animations pendant octobre rose ont été organisées aux Nymphéas et par des élèves aides-soignants.

Goûters famille par résidence

Les familles sont conviées à un goûter sur la résidence de leur parent à raison d'une invitation pour deux représentants par famille :

- Le 10 décembre à Parc Er Vor,
- Le 19 décembre au Parc du Carmel,
- Les 18, 19 et 20 décembre aux Nymphéas avec une organisation par étage,
- Le 20 mai 2025 aux Oréades.

Retour sur les questions posées à la municipalité

En l'absence de Monsieur ROUILLON, représentant de la municipalité, ces points seront revus au prochain CVS.

Questions diverses

Madame LAGNIER évoque à nouveau les bruits de vaisselle aux offices du Parc du Carmel. Madame LECUYER indique qu'une réflexion est en cours mais évoque la proximité immédiate de la salle à manger avec la difficulté d'isoler le local de vaisselle.

Plusieurs résidents remarquent le manque d'identification de la Résidence Les Nymphéas côté étang. Monsieur RAUT pense qu'il serait judicieux d'apposer un logo ou le nom de l'établissement sur le bâtiment.

Aux Nymphéas, Monsieur LAUDRIN évoque la difficulté pour sortir en fauteuil vers l'étang par la porte latérale du hall d'entrée, l'ouverture de la porte n'étant pas assez large.

Madame RISPE remercie les équipes et les animateurs. Le personnel est attentif aux résidents et la prise en charge a été tout à fait correcte sur la période d'été malgré les congés des agents et le personnel remplaçant.

Madame LECUYER mentionne les difficultés de remplacements en particulier au mois d'août. Des jeunes sans formation spécifique, souvent des enfants du personnel, ont été recrutés pour effectuer les tâches de ménage, les aides au repas, les sorties avec les résidents afin de soulager les soignants. Les formations d'aides-soignants se terminent fin juillet et il est difficile de recruter pour le mois d'août, les AS postulant souvent qu'à partir du mois de septembre. Un travail va être mené en équipe pour essayer de trouver des solutions en vue des remplacements de l'été prochain.

Monsieur LE MAYEC interroge sur les difficultés financières des EHPAD. Madame LECUYER indique que la situation financière de l'établissement s'est améliorée mais sans pouvoir avoir une projection sur les tarifs pour l'année 2025 qui dépendront des aides et crédits alloués par le Département et l'Agence Régionale de Santé. Madame RISPE interroge sur le taux d'occupation qui est très satisfaisant à 99,3 %. Elle précise que les choix nationaux vont dans le sens d'un maintien à domicile en occultant les difficultés des EHPAD.

La séance se termine à 16 heures 30.

A Vannes, le 16 octobre 2024.

Le Président du CVS

Philippe LE BIHAN

